

DOSSIER DE PRESSE



Ma Santé,
Ma Région

« Ma santé, Ma Région » :
en Occitanie, un service
public pour une santé de
proximité

Ma santé,
Ma Région



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

SOMMAIRE

ÉDITO

ILS S'ENGAGENT AVEC LA RÉGION POUR LUTTER CONTRE
LES DÉSERTS MÉDICAUX 4

« MA SANTÉ, MA RÉGION » : EN OCCITANIE, UN SERVICE
PUBLIC POUR UNE SANTÉ DE PROXIMITÉ 8

CARTE DU GROUPEMENT « MA SANTÉ, MA RÉGION » 14



[REPÈRES]

En 7 mois, le service public impulsé par la
Région Occitanie "Ma santé, Ma Région" a
déjà :



Ouvert **7** centres de santé
de Ma Région



Recruté **27** médecins et
13 secrétaires médicaux



Soigné **20 000** patients



ÉDITO

La santé figure parmi les premières préoccupations des Français. Ils constatent que notre système de santé traverse une crise et sont inquiets quant à leur accès aux soins. C'est pourquoi je défends une gestion de proximité, adaptée aux besoins de chaque territoire.

En construisant la santé du quart d'heure, la Région Occitanie tient son engagement : 200 professionnels de santé, notamment des médecins généralistes, seront recrutés par le groupement « Ma santé, Ma Région ». Véritable outil pour lutter contre les déserts médicaux, il a déjà permis en 7 mois, d'ouvrir 7 centres de santé de Ma Région, de recruter 27 médecins et de soigner plus de 20 000 patients.

Je remercie nos partenaires avec qui nous travaillons pour mettre en place des centres de santé permettant à tous les habitants d'Occitanie d'avoir accès aux soins dont ils ont besoin. ”



Carole DELGA

*Présidente de la Région Occitanie
Pyrénées-Méditerranée*

Ils s'engagent avec la Région pour lutter contre les déserts médicaux

Les Conseils départementaux :

« Pour lutter contre la désertification médicale, le Département des Pyrénées-Orientales a choisi très tôt de soutenir les projets de création ou modernisation de maisons de santé, centres de santé pluriprofessionnels et pôles santé. Pour aller plus loin, le Département a voté un nouveau pacte en faveur de la Santé pour les Pyrénées-Orientales et mobilise tous les leviers notamment au travers du Groupement d'Intérêt Public « Ma Santé, Ma Région ». »



Hermeline Malherbe, présidente du département des Pyrénées-Orientales

« Le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, fortement mobilisé sur l'accès aux soins pour tous, a souhaité compléter son panel de dispositifs par son adhésion au GIP* et adresser un signal fort aux élus et aux habitants des territoires « sans médecins ». Ce GIP* porte aujourd'hui l'espoir d'une organisation efficiente, destinée à traiter efficacement nos problèmes de déserts médicaux. »



Michel Weill, président du département du Tarn-et-Garonne

Les communes et intercommunalités :

« En Comminges, comme dans de nombreux territoires ruraux, la désertification médicale est devenue une problématique récurrente qui pénalise une grande partie de la population qui compte au demeurant un nombre élevé de seniors. Afin de palier à cette pénurie de médecins généralistes, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges a choisi d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public lancé par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée visant à créer un réseau régional de centres de santé où pourront exercer des médecins salariés. Cette initiative, portée à l'échelon régional, devrait permettre une répartition plus équitable des médecins sur l'ensemble du territoire commingeois et venir ainsi remédier à une situation de plus en plus préoccupante. »



Magali Gasto Oustric, présidente de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

« Pour faire face au problème de désertification médicale, nous avons décidé depuis plusieurs années de nous impliquer dans l'accueil des professionnels de santé avec des maisons de santé puis un centre de santé. Maintenant nous rejoignons le GIP* régional avec la volonté d'attirer des médecins en démarrage d'activité. »



François Arcangeli, président de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat

« Après presque deux ans de rencontres, débats et réflexions avec tous les professionnels de santé du territoire et à travers eux les citoyens, le centre de santé nous a paru être une priorité pour notre bassin de vie. Ce projet est donc indispensable pour le bien-être de tous, d'où notre adhésion au GIP* « Ma santé, Ma Région ». »



Jacques Garsau, Maire de Millas

* GIP : Groupement d'Intérêt Public

« La Communauté de Communes Couserans Pyrénées se réjouit de l'ouverture imminente du Centre de Santé de Sainte Croix Volvestre. Il n'y avait plus de médecin sur cette zone depuis plusieurs mois. La population va retrouver une médecine de proximité. Ce centre va permettre par un maillage avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelle, la couverture santé de l'ensemble du territoire. »



Jean-Noël Vigneau, président de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées

« Le territoire rural et de montagne de la Haute-Ariège est particulièrement touché par la désertification médicale. Je fonde mes plus vifs espoirs pour que le GIP* « ma Santé, ma Région », outil de mutualisation de moyens créé à l'initiative de la Région Occitanie, redonne à ses administrés, le droit de se soigner. »



Alain Naudy, président de la Communauté de communes de Haute-Ariège

« À l'appel de la présidente Carole Delga que je remercie, c'est donc avec beaucoup d'espoir et sans hésiter que nous avons choisi de participer à l'initiative volontariste de la Région de recruter de nouveaux médecins. Nous sommes fiers et honorés de faire partie des communes fondatrices du GIP*. Cependant, je suis conscient que cela prendra du temps, si bien que la Ville continuera son opération de séduction des médecins en parallèle. »



Eddy Valadier, Maire de Saint-Gilles

« Consciente des enjeux sanitaires, la Communauté de communes Cazals-Salviac a doté son territoire d'un centre de santé. Ce partenariat innovant avec la Région facilitera le recrutement des médecins salariés. C'est aujourd'hui qu'il faut agir et mettre en place les solutions pour demain. »



Mireille Figeac, présidente de la Communauté de communes Cazals-Salviac

« L'offre de santé et l'accès à des soins de proximité constituent un enjeu majeur d'aménagement du territoire et d'égalité pour la santé. Enjeu pour lequel la Communauté de communes Lodevois et Larzac et la ville de Lodève militent fortement pour l'accès pour tous à des médecins généralistes. »



Jean-Luc Requi, président de la Communauté de communes Lodevois-Larzac

« La Communauté de communes Neste Barousse est impliquée dans le développement de l'offre de santé avec notamment la création d'une Maison de Santé pluri professionnelle dès 2015. La concrétisation du centre de santé apporterait une réponse rassurante aux habitants et élus du territoire. »



Yoan Rumeau, président de la Communauté de communes Neste Barousse

« La désertification médicale est une préoccupation Nationale, qui nous mobilise tous. Force est de constater que la commune de Villesèque-des-Corbières, et les communes des alentours du territoire de Durban Corbières, implantées dans un milieu rural, n'échappent pas à ce contexte défavorable. Grâce à l'adhésion au GIP* « Ma santé, Ma Région », nous pourrions bénéficier d'un accompagnement et d'une aide dans nos recherches pour le maintien d'une offre de soins de proximité et de qualité, s'appuyant sur un pôle de compétences multiples que nous apportera la Région Occitanie. »



Catherine Maitre, Maire de Villesèque-des-Corbières

* GIP : Groupement d'Intérêt Public

« Mazamet a été la première ville du Tarn à devenir membre du GIP « Ma santé, Ma Région ». Cette démarche régionale de mutualisation des moyens nous a permis d'accueillir deux médecins salariés au sein du nouveau centre de santé et des discussions sont en cours pour compléter l'équipe médicale par d'autres médecins sous contrat. Cette opportunité va permettre de renforcer l'offre médicale sur le bassin. »



Olivier Fabre, Maire de Mazamet

Les structures mettant à disposition leurs réseaux et expertises :

« L'Association des Internes de Médecine Générale de Midi-Pyrénées ou l'AIMG-MP trouve en ce Groupement d'Intérêt Public le moyen d'être acteur au sein des réflexions autour de l'accès au soin, les déserts médicaux, et l'accueil des internes sur le territoire d'Occitanie. »



Association des Internes de Médecine Générale de Midi-Pyrénées

« L'Union des Internes du Languedoc-Roussillon représente les internes de la subdivision Montpellier-Nîmes. Cette union des futurs professionnels de santé de notre région souhaite être un acteur de la santé publique sur le territoire. L'UNILR s'associe au projet Ma Région, Ma Santé piloté par la Région Occitanie afin de prendre part aux différentes initiatives pour améliorer la couverture médicale des territoires, faciliter l'installation des jeunes médecins et ainsi répondre aux inquiétudes et attentes des usagers sur l'accès aux soins. »



Alexis Vandeventer, président de l'Union des Internes du Languedoc-Roussillon

« Je suis président de la Forms, association qui depuis 7 ans, accompagne tous les territoires d'Occitanie dans la mutation du système de santé vers des structures d'exercice coordonné pluriprofessionnel. Cet engagement et ce travail, représentent 320 équipes accompagnées en 2021. A ce titre, la Forms a la légitimité d'adhérer au GIP* « Ma Santé, Ma Région » et d'accompagner les territoires et les professionnels de santé en situation de désert en santé. »



Docteur Michel Dutech, président de la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé

« L'Université de Montpellier, internationalement reconnue pour l'excellence de sa formation et de sa recherche dans le domaine de la Santé, partage naturellement la volonté de la Région de créer un Groupement d'Intérêt Public chargé de déployer des actions visant à lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins sur nos territoires. Notre université est profondément attachée au maillage du territoire, aussi cette initiative permettra, j'en suis sûr, de mutualiser nos moyens et nos compétences afin de lutter contre la désertification médicale. »



Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier

* GIP : Groupement d'Intérêt Public

« L'université Toulouse III-Paul Sabatier est honorée, en tant que membre fondateur de ce Groupement d'Intérêt Public, de participer au partenariat avec les collectivités territoriales et souhaite s'investir et s'associer à l'impulsion portée par la Région afin de lutter contre la désertification médicale, réalité qui impacte fortement les citoyens et accentue les inégalités territoriales. »



Jean-Marc Broto, président de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier

« Parce que l'accès aux soins est une question éthique fondamentale, l'Ordre des médecins est acteur incontournable dans le débat sur l'accès aux soins. Autant à l'échelon régional que départemental, l'Ordre des Médecins s'engage ainsi pour multiplier les solutions concrètes pour remédier aux difficultés que rencontrent trop de nos concitoyens pour leur prise en charge médicale. « Ma santé, Ma région » est une solution régionale et occitane pour permettre de dégager du temps médical, dans un parcours de soins coordonné par un médecin, en toute indépendance professionnelle, et garantissant un haut niveau de sécurité et de qualité des soins. »



Jean Thevenot, président du conseil régional d'Occitanie de l'Ordre des Médecins

« Le conseil interrégional de l'Ordre des sages-femmes est particulièrement engagé pour participer à organiser les réponses que peuvent apporter les sages-femmes aux besoins de santé des femmes. Le projet de la Région semble parfaitement accordé à ces objectifs, et la profession de sage-femme dans son ensemble, à la ville comme à l'hôpital, est enthousiaste à l'idée d'utiliser au mieux ses compétences médicales auprès des femmes. Dans notre participation à la réalisation de ce projet, nous espérons construire une offre de soins et de prévention en santé féminine et en périnatalité qui soit innovante, solide, adaptée aux besoins de toutes les femmes dans leur individualité. »

Catherine Llinares-trapes, présidente du conseil interrégional de l'Ordre des Sages-femmes (Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, La Réunion et Mayotte)

« MA SANTÉ, MA RÉGION » :

EN OCCITANIE, UN SERVICE PUBLIC POUR UNE SANTÉ DE PROXIMITÉ

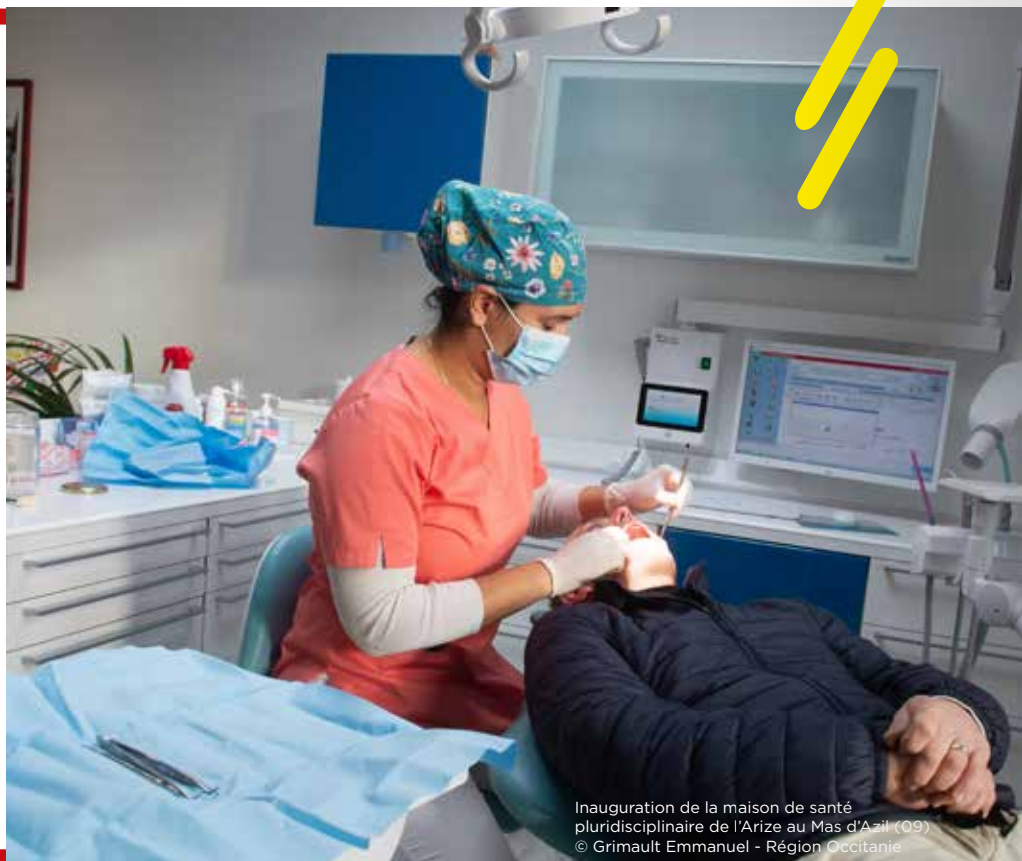
En France, avec 30% de la population vivant dans un désert médical, les habitants voient depuis de nombreuses années les inégalités d'accès à l'offre de soins médicaux se creuser. Le départ à la retraite de médecins généralistes, sans que la relève ne soit assurée, n'est plus une situation exceptionnelle, surtout dans une région comme l'Occitanie où la population augmente et vieillit. Pour freiner ce phénomène et contribuer à garantir, à tous, un égal accès aux soins, la Région s'est mobilisée en créant son service public de la santé : « Ma santé, Ma Région ».

Afin d'organiser ce nouveau service public, et renforcer le maillage territorial de l'offre de soin en Occitanie, la Région a mis en place une structure partenariale innovante destinée à créer les conditions permettant le recrutement de médecins salariés dans les territoires où le secteur libéral est insuffisamment implanté et en complémentarité avec celui-ci. Cette structure publique a pour mission la création et la gestion des centres de santé de Ma Région, dans lesquels exercent des médecins mais également, selon les besoins, des sages-femmes et des infirmiers en pratique avancée.



En France,
**30% de la
population***
vit dans un
désert médical.

De 1 % de la population
en 2007, le chiffre est passé
à 7,6 % en 2012 puis 11,1 %
en 2018 (soit 7,5 millions
de personnes).**



Inauguration de la maison de santé
pluridisciplinaire de l'Arize au Mas d'Azil (09)
© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

* Source : Rapport d'information du Sénat : Rétablir l'équité territoriale en matière d'accès aux soins : agir avant qu'il ne soit trop tard, Mars 2022

** Source : Observatoire-Place de la Santé de la Mutualité Française

UN OUTIL COLLECTIF ET INNOVANT AU SERVICE :



Des citoyens

Pour permettre à tous les habitants d'Occitanie un accès aux soins de premiers recours, le service public « Ma santé, Ma Région » poursuit 2 objectifs principaux :

- **Le recrutement** de 200 médecins, infirmiers et sage-femmes en pratique avancée, avant la fin du mandat ;
- **La création et la gestion** de centres de santé dans lesquels exercent ces professionnels, au rythme d'une dizaine par an.

Afin de répondre aux attentes exprimées par les habitants et assurer une continuité des soins, les médecins recrutés exercent dans les centres de santé, pour des soins programmés et non programmés, et réalisent également des visites à domicile. Selon l'organisation définie par les autorités sanitaires, ils participent aux permanences de soins (soirées, week-end, voire nuits). Afin de préparer l'avenir, la Région incite les médecins à assurer le rôle de Maître de Stage Universitaire.



ZOOM SUR...

LE CENTRE DE SANTÉ DE MA RÉGION À MILLAS

3^{ème} centre de santé créé depuis le lancement du service public régional de la santé « Ma Santé Ma Région », le centre de Millas a ouvert ses portes le 15 septembre 2022. Il vient répondre à un véritable besoin exprimé à la fois par la commune et ses habitants. En effet, depuis 2018, la commune a vu son nombre de médecins généralistes divisé par deux.

Un centre au service des citoyens

Depuis son ouverture, 310 consultations ont été réalisées en moyenne par semaine. Les médecins assurent en parallèle des visites à domicile et en EHPAD .

Le centre de santé compte à ce jour quatre médecins salariés, dont trois à temps plein et un à temps partiel, accompagnés de deux secrétaires médicales.



Centre de santé « Ma Santé, Ma Région » à Millas (66)
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Des médecins

Ce nouveau service public est également synonyme de mieux vivre pour les médecins avec des conditions d'exercice facilitées grâce au salariat, mode d'exercice recherché en particulier par les jeunes médecins. **Prise en charge par l'employeur des démarches administratives** avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Assurance maladie, **locaux de travail totalement équipés en matériel médical, et secrétariat médical en appui**: la Région et ses partenaires mettent tout en œuvre pour proposer des conditions de travail optimales.

La recherche de médecins généralistes souhaitant exercer dans les territoires membres du groupement « Ma santé, Ma Région » est en cours. Infos pratiques sur :

<https://www.laregion.fr/Recrutement-medecins>



Pour les médecins, quel intérêt, quels avantages ?

Les professionnels de santé recrutés pour pratiquer au sein des centres de santé de Ma Région bénéficient de :

■ **Un meilleur équilibre** entre vie professionnelle et vie privée = contrat de travail de 35 heures par semaine (ou équivalent avec RTT - Temps partiel possible)

■ **Travail en équipe**

■ **Une prise en charge des démarches administratives et financières** avec l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance maladie

■ **Des salaires attractifs**

■ **Des locaux de travail équipés** en matériel médical

■ **Un secrétariat médical partagé**



Parole d'expert

Nicolas Vojinovitch,

Premier médecin salarié du service public « Ma santé, Ma Région » à Sainte-Croix Volvestre (Ariège).

Auparavant, il exerçait au CHU de Toulouse.

« Pour moi, le premier des avantages, c'est de pouvoir consacrer le maximum de mon temps au médical, sans avoir à me préoccuper de tout ce qui concerne l'administratif, les ressources humaines, la recherche de locaux... Et puis au-delà du soutien logistique qu'on nous apporte, ici nous mutualisons les patients, il y a un vrai partage d'informations et des temps dédiés à la coordination, c'est un travail d'équipe que nous voulons mettre en place pour apporter un service de qualité à la population locale. En libéral, ce serait plus difficile »

Des territoires

Dès le début du mandat, la Région a proposé notamment aux départements, communes et intercommunalités, de s'engager pour ce nouveau service public via plusieurs appels à manifestation d'intérêt lancés au cours des derniers mois. Le groupement « Ma santé, Ma région » est composé de 31 membres (voir carte P.14 & 15) répartis en 4 collèges :

Collège 1 : La Région Occitanie

Son rôle principal :

- ▶ Rechercher les professionnels de santé
- ▶ Equiper les centres de santé de Ma Région
- ▶ Participer financièrement au fonctionnement des centres de santé

Collège 2 : Les Conseils départementaux

- ▶ Département du Tarn-et-Garonne
- ▶ Département des Pyrénées-Orientales

Leur rôle :

- ▶ Faciliter l'implantation des centres de santé de Ma Région sur leur territoire grâce à une contribution financière au groupement « Ma santé, Ma Région »

Collège 3 : Les communes et intercommunalités

- ▶ Communautés de communes :
 - Couserans Pyrénées (09)
 - Haute-Ariège (09)
 - Cœur et Coteaux du Comminges (31)
 - Cagire Garonne Salat (31)
 - Lodevois-Larzac (34)
 - Cazals-Salviac (46)
 - Neste Barousse (65)
 - Monts de Lacane et de la Montagne du Haut Languedoc (34 et 81)
 - Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (82)
 - Beaucaire Terre d'Argence (30)
- ▶ Communes :
 - Villesèque-des-Corbières (11) -représentant un groupement de communes*-
 - Saint-Gilles (30)
 - Millas (66)
 - Borderes-sur-Echez (65)
 - Mazamet (81)
 - Livinhac-le-Haut (12)
 - Saint-Hilaire-de-Brethmas (30)
 - Fourques (66)
 - Verdun-sur-Garonne (82)

Leur rôle :

- ▶ Mise à disposition et entretien des locaux dédiés aux centres de santé de Ma Région
- ▶ Faciliter l'installation des médecins et de leurs familles sur le territoire
- ▶ Faciliter l'implantation des centres de santé de Ma Région sur leur territoire grâce à une contribution financière au groupement « Ma santé, Ma Région »

* Durban Corbières – Cascastel des Corbières, Embres et Castelmaure, Quintillan – Feuilla – Fraïssé des Corbières, Saint Jean de Barrou, Fontjoncouse, Villeneuve des Corbières.

Collège 4 : Les structures mettant à disposition leurs réseaux et expertises

- ➔ **Universités de médecine :**
 - Toulouse (31)
 - Montpellier Nîmes (34)
- ➔ **Associations d'internes en médecine :**
 - Association des internes de médecine générale de Midi-Pyrénées (AIMG-MP)
 - Union des internes du Languedoc-Roussillon (UNILR)
- ➔ **Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de santé (FORMS)**
- ➔ **Ordre régional des médecins**
- ➔ **Ordre inter-régional des sages-femmes**
- ➔ **L'Association France Assos Santé** (représentant les usagers du système de santé)
- ➔ **Le Groupement des Infirmier.e.s en pratique avancée d'Occitanie (GIPAOC)**

Leur rôle :

- ▶ Mise à disposition de leurs réseaux et expertises
- ▶ Diffusion des offres d'emplois ou de stages proposées par « Ma santé, Ma Région »

D'autres institutions (en cours d'étude), seront amenées à rejoindre la structure (voir carte P.14 & 15).



Centre de Santé © DR - Région Occitanie



REPÈRES

CALENDRIER

Juin 2021 : Engagement de campagne de Carole Delga et de son équipe

16 juillet 2021 : Lancement de la préfiguration du service public régional de la santé

Octobre 2021 : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des communes et intercommunalités

Fin 2021 à début 2022 : Concertation avec les différents acteurs concernés

17 juin 2022 : Première Assemblée générale du groupement « Ma santé, Ma Région »

Début juillet 2022 : Ouverture des deux premiers centres de santé de Ma Région à Sainte-Croix Volvestre en Ariège ainsi qu'à Salviac dans le Lot

Septembre 2022 : Ouverture du centre de santé de Ma Région à Millas dans les Pyrénées-Orientales

Novembre 2022 : Ouverture de deux nouveaux centres de santé de Ma Région à Mazamet dans le Tarn et Borderes-sur-Echez en Hautes-Pyrénées et pérennisation du centre de santé à Aspet en Haute-Garonne

En 2022 : 27 médecins et 13 secrétaires médicaux déjà recrutés

Janvier 2023 : Ouverture d'un centre de santé de Ma région à Loures-Barousse dans les Hautes-Pyrénées

Février 2023 : Ouverture de deux centres de santé de Ma Région à Lacaune-Viane dans le Tarn et à Saint-Martory en Haute-Garonne

Objectifs :

1. Recrutement de 200 médecins, infirmiers et sage-femmes d'ici la fin du mandat ;
2. La création d'une dizaine de centres de santé de Ma Région par an.



110 Maisons et Centres de santé accompagnés par la Région depuis 2016

En parallèle du développement de son service public de santé, la Région poursuit son soutien aux projets immobiliers pour des centres et maisons de santé partout sur le territoire.

Depuis 2016, 110 projets ont été soutenus par la Région pour un montant total de plus de 12 M€.

La Région mobilisera également 21 M € dans le cadre du CPER 2023-2027 ainsi que 10 M€ de crédits européens 2021-2027. Quelques exemples :

- ▶ Création d'une Maison de Santé au **Fossat** (09) pour 130 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Saint-Girons** (09) en 2021 pour 140 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle de **Saillagouse** (66) en 2022 pour 88 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Vic-en-Bigorre** (65) en 2021 pour 130 000€
- ▶ Création d'un Centre de santé à **Molières** (82) en 2022 pour 195 000€

Groupement Ma santé Ma Région :

Pallier le
dans les c



Partenaires de la Région à ce jour :

- 1 Communauté de communes Haute-Ariège (09)
- 2 Communauté de communes Couserans-Pyrénées (09)
- 3 Regroupement de 9 communes (11) :
Vilseque-des-Corbières, Fraissé des Corbières,
Cascastel-des-Corbières, Durban-Corbières,
Embres et Castelmaure, Feuilla, Quintillan,
Villeneuve-les-Corbières, St-Jean-de-Barrou
- 4 Communauté de communes
Cagire Garonne Salat (31)
- 5 Communauté de communes Cœur et Coteaux
du Comminges (31)
- 6 Communauté de communes Cazals-Salviac (46)
- 7 Commune de Millas (66)
- 8 Commune de Saint-Gilles (30)
- 9 Communauté de communes Lodevois
et Larzac (34)
- 10 Communauté de communes Neste Barousse (65)
- 11 Département des Pyrénées-Orientales (66)
- 12 Département du Tarn-et-Garonne (82)
- 13 Commune de Bordères-sur-l'Echez (65)
- 14 Commune de Mazamet (81)
- 15 Commune de Linvinhac-le-Haut (12)
- 16 Communauté de communes Beaucaire
Terre d'Argence (30)
- 17 Communauté de communes des Monts de Lacane et
de la Montagne du Haut-Languedoc (81)
- 18 Commune de Verdun-sur-Garonne (82)
- 19 Communauté de communes Quercy Rouergue et
Gorges de l'Aveyron (82)
- 20 Commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas (30)
- 21 Commune de Fourques (66)



Exemples de candidatures en cours d'examen :

- 22 Association du canal à Larrone (82), soit regroupement
de 3 communes (candidature en cours de finalisation) :
Castelsarrasin, La Ville-Dieu-du-Temple,
Saint-Porquier
- 23 Département du Gers (32) : collaboration en cours.
Quelques exemples : Plaisance/Marciac/Villecomtal-
sur-Arros, Fleurance, Vic-Fezensac/Gondrin.



Créations de
premiers postes
de médecins



Lieu d'exercice
des médecins



manque de médecins déserts médicaux

Ma santé,
Ma Région





CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Lisa Mazières

Attachée de presse

lisa.mazieres@laregion.fr

06 31 97 23 05

Yoann Le Templier

Attaché de presse

yoann.letemplier@laregion.fr

06 38 30 70 83

Toulouse
05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr
[@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Montpellier
04 67 22 81 31

 **[@occitanie](https://twitter.com/occitanie) | laregion.fr**